

# COMMUNE DE CHAMPEAUX

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MARDI 11 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le mardi onze avril deux mil dix-sept à la Mairie, à dix-huit heures trente minutes, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

**PRÉSENTS :** MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, J.-P. HOLVOET, Mmes LEVEQUE, BURY, MM. PAROLARI, VIVET, CONSTANTIN et Q. HOLVOET.

**ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :** Mme BEROS a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET, M. COQUIN a donné pouvoir à M. PAROLARI et M. ROBAR a donné pouvoir à M. HUBERT.

**ABSENTE EXCUSÉE :** Mme HUGUIER.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. HUBERT.

#### **1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2016**

Le compte rendu est approuvé. Il est procédé à son émargement.

#### **2 – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2017**

La commission des subventions aux associations a reçu les associations campéliennes les 22 et 23 février derniers.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider les choix faits par la commission.

Le Conseil Municipal adopte les subventions suivantes :

<b>Association</b>	<b>Montant</b>	<b>Vote</b>
A.C.C.	1 000,00 €	Unanimité
Anciens Combattants	500,00 €	Unanimité
C.A.L.	4 000,00 €	Unanimité
Campélienne Animation	1 500,00 €	10 voix pour et 2 abstentions (Messieurs Jean-Pierre et Quentin HOLVOET)
Club des Anciens de CHAMPEAUX	300,00	Unanimité
La Récré des 3 Villages	1 100,00 €	Unanimité
Association Sportive Campélienne (A.S.C.)	200,00 €	Unanimité
Guillaume de Champeaux	1 500,00 €	11 voix pour et 1 abstention (Monsieur Gérard CONSTANTIN)

**Associations extérieures :**

Association	Montant	Vote
Jeunes sapeurs-pompiers de MORMANT	100,00 €	Unanimité
SING SING SONG	200,00 €	Unanimité
Chats libres	100,00 €	Unanimité

### 3 - BUDGET « COMMUNE » - M14

Monsieur HUBERT précise qu'en 2017, le conseil municipal n'aura pas à se prononcer sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. En effet, cette compétence relève dorénavant de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

#### a) COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL M14 – ANNÉE 2016

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

#### b) COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL M14 – ANNÉE 2016

L'excédent de fonctionnement dégagé sur 2016 s'élève à 52 920,89 €.

Cet excédent servira à financer en partie le contrat rural en cours d'élaboration et à compenser la baisse des dotations de l'État qui va se poursuivre en 2016 et 2017.

Ci-dessous le détail des recettes et des dépenses :

#### Résultat du fonctionnement 2016 – M14

##### Détails

<u>Section de fonctionnement</u>		BP2016	réalisé 2016
Chapitre	<b>Dépenses</b>	<b>1 086 042,97</b>	<b>763 090,38</b>
011	Charges à caractère général	140 000,00	134 075,62
012	Charges du personnel	145 000,00	137 558,50
014	FNGIR / FPIC	90 000,00	88 770,00
65	Autres charges de gestion cour	280 800,00	275 961,10
65	O.M.	119 200,00	119 755,12
66	Charges financières	7 000,00	6 970,04
67	Charges exceptionnelles	166 000,00	-
022	dépenses imprévues	7 761,94	-
023	virement section investisseme	130 281,03	-

011 :	>> électricité, entretien, fournitures, réparations, ...	
65 :	RPI	177 025 €
	SMETOM	119 755 €
	Indem	30 676 €
	SMIVOM	27 432 €
	Assos	9 690 €
	SDIS	11 161 €
	CCAS	12 350 €
	Divers Synd.	7 625 €
66 :	intérêts de l'emprunt	

		BP2016	réalisé 2016
Chapitre	<b>Recettes</b>	<b>1 086 042,97</b>	<b>816 011,27</b>
002	Résultat de fonctionnement ré	256 842,97	
013	Atténuation de charges		381,71
70	Produits de services du doma	14 000,00	12 272,34
73	Impôts et taxes	422 000,00	385 339,88
73	FNGIR / FPIC	90 000,00	91 032,00
73	Mines	40 000,00	42 668,00
73	TEOM	119 200,00	119 186,00
73921	Attribution compensation		
74	Dotations subventions et parti	122 000,00	142 461,26
75	Autres produits de gestion cour	22 000,00	22 229,05
76	Produits financiers		3,65
77	Produits exceptionnels	-	437,38
<b>Résultat de fonctionnement :</b>			<b>52 920,89</b>
Résultat cumulé			<b>309 763,86</b>

70 =>	SFR, Bouygues, Gaz, divers...	
73 =>	Impôts 4T	= 385 339 €
	FNGIR/FPIC	= 91 032 €
	Redev. Mines	= 42 668 €
	TEOM	= 119 186 €
74 =>	dotation État	= 84 926 €
	Droits mut	= 36 435 €
	Exo 4T	= 21 100 €
75 =>	loyers et locations	
013/76/77 =>	remb ll, assurances, ...	

La section d'investissement de 2016 ressort en déficit de 24 219,77 € mais excédentaire en exercices cumulés à hauteur de 74 499,20 €.

### Résultat d'investissement 2016 – M14

#### Détails

<b>Section d'investissement</b>		<b>BP2016</b>	<b>réalisé 2016</b>
Chapitre	<b>Dépenses</b>	<b>311 000,00</b>	<b>74 553,00</b>
D01	Déficit antérieur	-	
16	Emprunts et dettes ass.	12 500,00	10 865,32
20	Immobilisations incorp.	23 000,00	11 238,10
21	Immobilisation corporelles	150 000,00	34 125,58
23	Immobilisation en cours	125 500,00	18 324,00

16 : Remb. K emprunt	=	10 865 €
Dépenses 20,21 et 23 :		
Logiciels	=	2 720 €
Contrat rural	=	7 620 €
Trottoirs Chassaing	=	13 434 €
Rue Tuilerie	=	10 560 €
Extincteurs	=	1 506 €
Matériel d'entretien	=	1 065 €
Micro-Crèche	=	1 022 €
Divers	=	4 120 €
Jeux plateau poly	=	2 397 €
Terrassement jeux	=	18 324 €

		<b>BP2016</b>	<b>réalisé 2016</b>
	<b>Recettes</b>	<b>311 000,00</b>	<b>50 333,23</b>
R01	Reprise de l'excédent ant.	98 718,97	
021	Virement section fonct.	130 281,03	
1068	Dot. Fonds divers et rés.	-	-
10222	FCTVA	32 000,00	34 631,90
10226	Taxe locale d'équipement	-	1 632,83
13	Subventions d'invest.	50 000,00	14 068,50
16	emprunts	-	

10 :		
FCTVA	=	34 632 €
Taxes	=	1 633 €
13 :		
Subv		
Fond équip. rural =		4 478 €
DETR	=	9 382 €
Reliquat subv.	=	208 €

<b>Résultat d'investissement</b>	-	<b>24 219,77</b>
Résultat antérieur		<b>98 718,97</b>
Résultat cumulé		<b>74 499,20</b>

Le compte administratif est adopté par 10 voix pour, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

#### c) Affectation des résultats du budget communal M14 – Année 2016

Les résultats du compte administratif 2016 du budget communal M14 font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de : 309 763,86 €
- Un excédent d'investissement de : 74 499,20 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'affecter la somme de 74 499,20 € en recettes au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).
- D'affecter la somme de 309 763,86 € en recettes au compte 002 (excédent antérieur reporté) de la section de fonctionnement.

## d) Vote du budget « COMMUNE » – Année 2017

### Commentaires

## Budget primitif 2017 – M14

### DETAIL DU CHAPITRE 65

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>réalisé 2016</b>	<b>BP2017</b>
Chapitre	Dépenses	763 090,38	1 011 187,86
011	Charges à caractère général	134 075,62	140 000,00
012	Charges du personnel	137 558,50	147 000,00
014	FNGIR / FPIC	88 770,00	92 000,00
65	Autres charges de gestion cour	275 961,10	271 000,00
65	O.M.	119 755,12	-
66	Charges financières	6 970,04	7 500,00
67	Charges exceptionnelles	-	251 687,06
022	dépenses imprévues	-	5 000,00
023	virement section investissement	-	97 000,80

Bénéficiaire	Real 2016	BP 2017
RPI	177 025,08	178 000
SMETOM	119 755,12	-
SIVOM Piscine	27 432,71	28 000
SMEP	2 433,75	2 900
College de Mormant	3 262,50	4 000
SIVU Ru d'Ancoeur	890,50	3 000
Amif	75,44	100
CADCOM	300,00	300
Syage	122,40	150
SIVU Val d'Ancoeur	-	1 700
association des maires ruraux	95,00	100
amical des maires canton	201,75	200
union des maires de seine et marne	206,25	200
SDESM	38,27	50
Indeminites	30 676,45	28 000
SDIS	11 161,00	-
CCAS	12 350,00	13 800
SUBV ASSOS	9 690,00	10 500
<b>TOTAL</b>	<b>395 716,22</b>	<b>271 000</b>

		<b>réalisé 2016</b>	<b>BP2017</b>
Chapitre	Recettes	816 011,27	1 011 187,86
002	Résultat de fonctionnement reporté		309 763,86
013	Atténuation de charges	381,71	
70	Produits de services du doma	12 272,34	17 000,00
73	Impots et taxes	385 339,88	352 500,00
73	FNGIR / FPIC	91 032,00	92 000,00
73	Mines	42 668,00	40 000,00
73	TEOM	119 186,00	-
73921	Attribution compensation		69 924,00
74	Dotations subventions et parti	142 461,26	108 000,00
75	Autres produits de gestion cour	22 229,05	22 000,00
76	Produits financiers	3,65	
77	Produits exceptionnels	437,38	-
	<b>Résultat de fonction</b>	<b>52 920,89</b>	
	Résultat cumulé	<b>309 763,86</b>	

Le budget 2017 intègre les quelques évolutions suivantes à comparer à 2016 :

En dépenses :

- La suppression de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (compétence intercommunale)
- Une dépense de 2 000 € pour couvrir un emploi saisonnier d'1 mois (obligation pour bénéficiaire de la subvention du contrat rural)
- Un versement vers la section d'investissement de 97 K€ servant à équilibrer la section d'investissement pour couvrir les travaux prévus en 2017
- Quelques effets de bords au niveau du chapitre 65 suite à des retards dans l'appel de fonds de certains syndicats

En recettes :

- Une baisse de la dotation de fonctionnement de 23 500 € correspondant à la 3<sup>ème</sup> année de baisse successive ; soit près de 60 000 € de recettes annuelles en moins si l'on compare à il y a 3 ans.
- Une recette de 4 000 € au compte 70 portant sur une convention avec la communauté de communes pour entretien de station d'épuration.
- Une attribution de compensation de 69 924€ correspondant à la compensation du transfert des taxes (CFE, CVAE et IFER : anciennement taxe professionnelle) au profit de l'intercommunalité.

La section d'investissement est la suivante :

## Budget primitif 2017 – M14

Section d'investissement		réalisé 2016	BP2017
Chapitre	Dépenses	74 553,00	558 100,00
D01	Déficit antérieur		-
16	Emprunts et dettes ass.	10 865,32	11 500,00
20	Immobilisations incorp.	11 238,10	28 600,00
21	Immobilisation corporelles	34 125,58	118 000,00
23	Immobilisation en cours	18 324,00	400 000,00
Recettes		50 333,23	558 100,00
R01	Reprise de l'excédent ant.		74 499,20
021	Virement section fonct.		97 000,80
1068	Dot. Fonds divers et rés.	-	-
10222	FCTVA	34 631,90	5 000,00
10226	Taxe locale d'équipement	1 632,83	-
13	Subventions d'invest.	14 068,50	281 600,00
16	emprunts		100 000,00
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>24 219,77</b>	
Résultat antérieur		<b>98 718,97</b>	
Résultat cumulé		<b>74 499,20</b>	

jvs	3600
ct rural	25000
<b>TOTAL 20</b>	<b>28600</b>
Divers	8000
Chaises	1200
Chaudière mairie	4000
diag amiante ecole	900
Acqui parcelle	25000
carte communale	12000
Chauffage campélienne	4100
Voirie chemin tuilerie	3500
Chaises Ecoles	1300
rue des pourtours	63000
contrat rural	395000
<b>TOTAL 21+23</b>	<b>518000</b>

Détail recettes	
<b>R01 + 021 = Autofi</b>	<b>172 000 €</b>
Subvention dpt pour carte communale	5000
subventions CR	240000
sub réserve parlement. (opé pourtours)	26200
Sub fds équip. Rural (opé pourtours)	10400
<b>TOTAL</b>	<b>281600</b>

CHAMPEAUX / C.M. 11/04/17

14

Le programme d'investissement verra cette année la mise en œuvre du contrat rural avec le remplacement des huisseries et la création d'une ventilation de la Campélienne, la réfection de la cour d'école et la création d'un columbarium.

D'autres opérations telles que des achats de mobiliers (chaises écoles et mairie), l'acquisition d'une parcelle rue du stade, la réfection du chemin de la tuilerie sont prévues pour 2017.

Enfin, notre PLU étant obsolète, il conviendra de faire réaliser une carte communale.

A ce sujet, Monsieur le Maire rappelle que, comme évoqué lors d'un précédent conseil, et pour faire suite à une sollicitation d'un Campélien, nous avons engagé une réflexion sur la possibilité de rendre certains terrains constructibles. Lorsque des premières démarches, il nous a été répondu que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) n'était pas en conformité avec la nouvelle loi ALUR, notamment pour les zones à urbaniser. Le PLU a été adopté en 2005. Les zones 2AU initialement prévues sont devenues caduques du fait de l'obligation de les rendre constructibles avant un délai de 9 ans. Ce délai étant dépassé, il convient de revoir l'ensemble du PLU. Monsieur le Maire a rencontré la DDT avec Madame BEROS, Adjoint au Maire déléguée à l'urbanisme. Les solutions possibles : refaire un PLU (coût d'environ 35 000 €) ou une alternative moins onéreuse et plus adaptée à notre commune serait d'établir une carte communale. (Coût d'environ 12 000 €, subventionnée à hauteur de 50 % par l'État).

Après avoir entendu les propositions concernant le budget primitif du budget communal M14 pour l'année 2017,

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✓ **APPROUVE** les montants proposés pour chaque chapitre pour un montant global en fonctionnement, en dépenses et en recettes de 1 011 187,86 € et en investissement en dépenses et en recettes de 558 100 €.

e) Vote des taux fiscaux pour l'année 2017

Afin d'équilibrer le budget, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✓ **DÉCIDE D'ADOPTER** les taux d'imposition suivants (inchangés par rapport à l'année 2016) pour l'année 2017 :

	<b>Taux</b>
Taxe d'habitation	24,46 %
Taxe foncière des propriétés bâties	8,36 %
Taxe foncière des propriétés non bâties	109,38 %

Adopté à l'unanimité.

#### 4 – BUDGET « EAU ET ASSAINISSEMENT » - M49

Monsieur HUBERT précise qu'en 2017, le conseil municipal n'aura pas à établir de budget puisque la compétence EAU et ASSAINISSEMENT relève dorénavant de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

##### a) COMPTE DE GESTION DU BUDGET « EAU ET ASSAINISSEMENT » M49 – ANNÉE 2016

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

##### b) COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET « EAU ET ASSAINISSEMENT » M49 – ANNÉE 2016

Les résultats 2016 font apparaître :

- un excédent d'exploitation de 19 472,65 €.
- un déficit d'investissement cumulé de 8 024,24€.

Ci-dessous présentation faite en conseil avec le détail associé :

#### ■ ■ ■ ■ ■ Résultat d'exploitation 2016 – M49

##### Section d'exploitation

		BP2016	REA 2016
<b>Chapitre</b>	<b>Dépenses</b>	<b>200 382,14</b>	<b>82 028,37</b>
11	Charges à caractère général	23 000,00	20 958,02
12	Charges de personnel	8 000,00	7 016,28
66	Charges financières	12 000,00	11 516,21
67	Charges exceptionnelles	34 666,14	-
042	dot. Aux amortissements et prov.	55 000,00	42 537,86
023	Virement à la section d'investissement	67 716,00	-
		-	-
		BP2016	REA 2016
	<b>Recettes</b>	<b>200 382,14</b>	<b>101 501,02</b>
002	Excédent d'exploitation	103 382,14	-
70	Produits des services	86 000,00	90 685,75
74	Subvention d'exploitation	-	-
75	Autres produits de gestion courante	-	-
042	Produits financiers	11 000,00	10 815,27
	<b>Bilan d'exploitation</b>		<b>19 472,65</b>
	Résultat antérieur		<b>103 382,14</b>
	Résultat cumulé		<b>122 854,79</b>

**Chap 11:**  
 Elec et eau station 4 270 €  
 Entretien station et réseaux 9 297 €  
 Avals 1 747 €  
 Divers 1 757 €  
 Redevance AESN 3 887 €  
**Chap 12 :**  
 66 : intérêts des emprunts  
 68 : amortissements des immos

**70 : Distrib. et assainissement**  
**77 : Reprise des subventions**

## ■ ■ ■ ■ ■ Résultat d'investissement 2016 – M49

<b>Section d'investissement</b>		<b>BP2016</b>	<b>REA 2016</b>
Chapitre	<b>Dépenses</b>	<b>344 894,64</b>	<b>73 271,50</b>
01	Déficit d'investissement reporté	21 178,64	-
13	Subventions	11 000,00	10 815,27
16	Emprunts et dettes assimilées	45 500,00	45 023,41
20	Immobilisation incorporelles	28 216,00	10 577,96
21	Immobilisation CORP	15 000,00	5 417,26
23	Immobilisation en cours	224 000,00	1 437,60
		<b>BP2016</b>	<b>REA 2016</b>
	<b>Recettes</b>	<b>344 894,64</b>	<b>65 247,26</b>
R01	Excédent d'investissement reporté		-
10	Dotations fond divers et réserves	21 178,64	22 709,40
13	Subventions d'investissement	76 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	125 000,00	
28	Amortissement des immobilisations	55 000,00	42 537,86
021	Virement de la section d'exploitation	67 716,00	

  

<b>Bilan d'investissement</b>	-	<b>8 024,24</b>
Résultat antérieur	-	<b>21 178,64</b>
Résultat cumulé à reporter	-	<b>29 202,88</b>

  

<b>13 : Reprise des subv.</b>	
<b>16 : Remb. Capital emprunts</b>	
<b>20/21/23 :</b>	
Test ingénieur	= 9 654 €
Publications	= 923 €
Travaux divers	= 3 122 €
Diag amiante	= 1 437 €
groupe electro pompe	= 2 294 €

  

<b>10 : FCTVA</b>	= 1 530 €
<b>Excédent capitalisé</b>	= 21 178 €

  

<b>28 : Amortissements</b>	= 42 537 €
----------------------------	------------

CHAMPEAUX / C.M. 11/04/17

24

Le compte administratif est adopté par 10 voix pour, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

### 5 – DISSOLUTION DU BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT M49

Suite au transfert du budget de l'eau et de l'assainissement M49 à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, il convient d'approuver la dissolution de ce budget.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la dissolution dudit budget.

### 6 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX (CCBRC)

Il convient d'élire des délégués aux commissions de la CCBRC.

<b>NOM de la Commission</b>	<b>Délégué</b>
Eau potable	LAGÜES-BAGET Yves
Assainissement/Gémapi	LAGÜES-BAGET Yves
Finances	HUBERT Stéphane
Développement économique	
Culture et tourisme	HOLVOET Quentin
Mutualisation	
Collecte des déchets et O.M.	
Enfance et jeunesse	HOLVOET Jean-Pierre
Aménagement de l'espace et gestion des aires d'accueil des gens du voyage	
Sociale	BURY Zoïa
Protection et mise en valeur de l'environnement	BURY Zoïa
Petite enfance	HOLVOET Jean-Pierre
Aménagement et développement numérique	ROBAR François
Promotion des événements et équipements sportifs	HOLVOET Quentin
Mobilité et transports	

Adopté à l'unanimité.

## **7 - QUESTIONS DIVERSES**

### **Remplacement de la canalisation eau potable de la route du Moulin de Chaunoy**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux sont pratiquement terminés.

### **Rando des 3 Châteaux**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que notre village a accueilli la Rando des 3 Châteaux le dimanche 9 avril dernier. La Mairie a accueilli les marcheurs pour le pique-nique. Les visites à la collégiale ont fait l'objet d'une forte affluence.

### **Columbarium**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux de construction du columbarium devraient débuter fin mai 2017.

### **Contrat rural - Campélienne**

Monsieur le Maire signale que les mois de juillet et août 2017 ont été bloqués à la réservation pour les travaux du contrat rural. Cependant, de par les délais de fabrication des huisseries pour la Campélienne, il a été nécessaire d'annuler toutes les réservations du mois de septembre.

### **Éclairage public (rues Géraldy et Tuilerie)**

Monsieur VIVET signale qu'il y a un problème d'éclairage public dans les rues Emile Géraldy et de la Tuilerie. En effet, les lampadaires s'éteignent à 6h et se rallument très tôt le soir alors qu'il fait encore jour. Ce point sera vu au travers de la plateforme de gestion avec le SDESM.

### **Conseil Municipal Jeunes**

Monsieur PAROLARI s'inquiète du devenir du CMJ. Monsieur HOLVOET lui précise qu'une réunion est prévue le 20 avril afin de faire le point sur les futures échéances.

***Le Conseil Municipal n'ayant plus aucune question, la séance est levée à 20h25  
et la parole est donnée au public.***

Madame Evelyne CHÉCHIN remercie le Conseil Municipal pour l'octroi de la subvention et le Maire pour l'avoir prévenue assez tôt pour l'annulation de la réservation de la Campélienne du mois de septembre. Ça lui a permis de réserver rapidement une autre date. Elle fait constater que 3 associations ont perdu de l'argent. Elle demande comment font les associations quand elles sont dans le négatif. Monsieur le Maire l'informe que la gestion des associations est de leur seule responsabilité.

***Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 20h30.***